



**Comité du commerce et du développement
Session extraordinaire**

**RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
RÉUNI EN SESSION EXTRAORDINAIRE, MME L'AMBASSADRICE TAN YEE WOAN
(SINGAPOUR), AU COMITÉ DES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES**

1.1. Je présente ce rapport en qualité de Présidente de la Session extraordinaire du Comité du commerce et du développement (la "Session extraordinaire"), au sujet des travaux menés par le Comité jusqu'à présent en 2018. Ce rapport est factuel et présenté sous ma propre responsabilité.

1.2. Les Membres se souviendront que, malgré tous nos efforts et un engagement constructif à Genève en 2017, nous n'avons pas réussi à combler les divergences fondamentales concernant les dix propositions du G-90 axées sur des accords particuliers avant de partir pour Buenos Aires. À la onzième Conférence ministérielle, les Ministres ont pu mener des discussions franches et ouvertes, au cours de deux sessions, sur des questions plus larges relatives au commerce et au développement, la Ministre norvégienne des affaires étrangères Ine Eriksen Søreide faisant office de facilitatrice. Aucun résultat spécifique n'a été obtenu, mais plusieurs idées et suggestions ont été présentées, y compris celle de réfléchir à de nouvelles approches qui pourraient, d'après les Membres, permettre de progresser.

1.3. À l'occasion d'une réunion ministérielle informelle organisée ensuite à Delhi en mars 2018, la question du développement et du traitement spécial et différencié (TSD) a été longuement abordée. J'estime que cette réunion a consolidé les discussions menées par la facilitatrice à la onzième Conférence ministérielle et a permis d'enrichir le débat sur le développement.

1.4. C'est dans ce contexte, et pour relancer les discussions à Genève, que j'ai envoyé un fax aux Membres le 22 mars 2018, en les informant de mon intention d'entamer un processus de consultations informelles. Cinquante-deux délégations ont fait part de leur intérêt, et une quarantaine ont finalement participé à l'une des trois réunions informelles en petits groupes que j'ai tenues du 9 au 11 avril. Au cours de ces consultations, j'ai recueilli les vues des Membres sur trois grandes questions que je leur avais faites parvenir à l'avance:

1. Quels sont les principaux éléments que vous avez retenus des discussions à la Conférence ministérielle de Buenos Aires sur le commerce et le développement?
2. Avez-vous des suggestions pour faire avancer les travaux de la Session extraordinaire?
3. Que penseriez-vous d'un débat plus large sur le commerce et le développement, et de son incidence possible pour les travaux de la Session extraordinaire?

1.5. Au cours des consultations informelles, j'ai rappelé l'évaluation faite par la facilitatrice à la onzième Conférence ministérielle, selon laquelle il fallait d'une part porter un regard neuf sur la situation pour sortir de l'impasse et avancer, et d'autre part adopter des approches différentes dans le but spécifique de parvenir à progresser sur les propositions du G-90.

1.6. Chacun des trois petits groupes de discussion a eu sa propre dynamique. Globalement, ce processus consultatif a été utile. Les positions respectives des Membres sont restées divergentes et essentiellement inchangées, mais j'ai trouvé qu'il y avait une participation, une franchise et une ouverture d'esprit plus grandes que ce que j'avais observé au cours des deux dernières années.

1.7. Plusieurs aspects sont ressortis de ces consultations:

- Les Membres reconnaissaient généralement que le développement était au cœur des travaux de l'OMC et que le TSD en faisait partie intégrante, même si les vues étaient toujours différentes quant aux meilleurs moyens de favoriser le développement.
- S'agissant de savoir s'il convenait d'entamer un débat plus large sur le commerce et le développement, certains Membres pensaient que cela serait pertinent. D'autres au contraire estimaient que ce ne serait pas utile. D'autres encore étaient prêts à s'associer à toute démarche susceptible de recueillir un consensus. Quoi qu'il en soit, le sentiment général semblait être que, si un tel débat avait lieu, ce ne devrait pas être dans le cadre de la Session extraordinaire, les travaux de celle-ci devant rester concentrés et axés sur l'obtention de résultats concrets en matière de TSD.
- Beaucoup de Membres ont mis en garde contre une approche "unique" pour le TSD. Cependant, ils ont émis cet avis dans des contextes extrêmement différents: pour certains, le TSD ne pouvait pas être appliqué de façon "unique" à un groupe hétérogène de pays en développement autodéclarés incluant désormais aussi des acteurs majeurs du commerce mondial; pour d'autres, étant donné que les pays en développement Membres avaient des capacités différentes, un ensemble de règles "unique" ne fonctionnerait pas et il faudrait concevoir sur mesure un TSD adapté répondant à des besoins spécifiques.
- Certains pensaient que les discussions sur les propositions du G-90 avaient fait long feu, et qu'il ne serait pas judicieux de poursuivre dans une voie que les Membres avaient explorée sans succès pendant 16 ans. D'autres ont continué d'insister pour une reprise des travaux sur la base des propositions du G-90 relatives au TSD, conformément au paragraphe 44 de la Déclaration de Doha. Cela dit, j'ai aussi perçu une volonté prudente d'examiner de nouvelles approches et de réfléchir à ce qu'elles pourraient inclure.
- Il a été dit qu'une conception commune du mandat pourrait aider à obtenir des progrès. Toutefois, certains ont rappelé que les Membres avaient essayé à plusieurs reprises d'y parvenir, sans succès.
- Tout au long des discussions, plusieurs Membres ont préconisé des approches plus créatives et plus constructives (y compris une approche au cas par cas, des études de cas, une approche par pays et par thème, des possibilités de renonciation, etc.), le but étant que les travaux de la Session extraordinaire soient dorénavant plus fonctionnels, réalistes et axés sur les résultats. Si une nouvelle approche était effectivement adoptée, il devrait être entendu que ce serait sans préjudice des positions respectives des Membres à cet égard.
- Parmi les suggestions faites à ce stade au sujet de nouvelles approches possibles, j'ai discerné deux grands groupes d'idées qui, d'après moi, mériteraient d'être approfondies:
 - a) envisager pour la Session extraordinaire une méthode de travail reposant sur des études de cas;
 - b) examiner les suggestions visant à répondre aux préoccupations que suscite le caractère hétérogène du groupe des pays en développement, comme par exemple l'examen au cas par cas des dispositions relatives au TSD, avec la possibilité pour certains pays en développement d'y renoncer volontairement.
- Les vues divergeaient quant à la façon dont ces idées pourraient se traduire par des progrès concrets dans le cadre de la Session extraordinaire. Pour les études de cas et les examens au cas par cas, il faudrait que le ou les Membres demandeurs présentent des cas spécifiques étayés par les éléments et faits pertinents, pour que les Membres puissent évaluer les propositions visant à améliorer les dispositions existantes en matière de TSD, ou pour appuyer l'invocation du principe de TSD par un Membre en développement.

- Parmi les vues divergentes exprimées, il a été dit que le régime de TSD de l'OMC reposait sur un principe d'application générale à tous les pays en développement Membres, et que le droit d'invoquer une disposition particulière relative au TSD, ou d'y renoncer, ne pouvait pas être remis en cause. Il appartenait à chaque pays en développement Membre de décider de quelle disposition il souhaitait bénéficier au titre du TSD, ou s'il souhaitait y renoncer, et aucun pays ne pouvait être forcé à faire un choix ou un autre.
- Certains Membres craignaient aussi que l'approche suggérée ne soit équivalente à une demande de dérogation, ce qu'ils jugeaient contraignant, chronophage, inutilement intrusif et difficile à mettre en œuvre. Ils estimaient aussi que cette approche soumettrait les pays en développement Membres à un examen non nécessaire, les obligeant à apporter la preuve de leurs besoins par ailleurs évidents en matière de développement.

1.8. La richesse de ces échanges m'a incitée à soumettre aux Membres plusieurs questions additionnelles pour réflexion:

- En quoi la méthode des études de cas diffère-t-elle de ce que le G-90 a fait avant la onzième Conférence ministérielle en fournissant des exemples dans les communications détaillées sur les dix propositions relatives au TSD?
- Puisque la méthode reposant sur des études de cas exigerait la présentation de faits et de données, ainsi que des préparatifs détaillés et une participation active, y aura-t-il des Membres qui se porteront volontaires pour faire l'objet de telles études de cas?

Je dois signaler à ce sujet que plusieurs idées avaient été mentionnées, notamment: i) des exemples concrets tirés de la base de connaissances sur l'examen des politiques commerciales pourraient être utiles pour une approche par pays et par thème; ii) la jurisprudence en matière de règlement des différends pourrait être une autre source pertinente; iii) des leçons pourraient être tirées des travaux et de l'expérience d'autres organisations intergouvernementales comme la Banque mondiale et le FMI, ainsi que des travaux d'autres Comités de l'OMC sur le développement.

- En ce qui concerne les suggestions visant à répondre aux préoccupations que suscite le caractère hétérogène du groupe des pays en développement Membres – et sachant qu'il est possible qu'un TSD "créatif" soit négocié dans le cadre de futures règles commerciales de l'OMC –, la question est de savoir comment l'octroi du TSD au cas par cas, et la possibilité d'y renoncer volontairement, s'appliqueraient dans le cadre des règles actuelles de l'OMC? Pour la deuxième hypothèse, quelles pourraient être les modalités/options permettant d'envisager une telle approche?

1.9. Afin de partager les résultats de ces consultations avec l'ensemble des Membres, j'ai convoqué une réunion ouverte informelle de la Session extraordinaire le 23 avril 2018. Il s'agissait principalement d'un exercice de transparence, mais j'ai encouragé les Membres à faire part de toutes vues additionnelles. Plusieurs délégations ont pris la parole, essentiellement pour réaffirmer les vues qu'ils avaient exprimées précédemment lors des consultations en petits groupes.

1.10. Des Membres du G-90 et certains autres pays en développement ont redit qu'il était nécessaire que les règles de l'OMC soient favorables au développement. Ils ont souligné que ces règles devaient faciliter l'accroissement des capacités commerciales des bénéficiaires, ainsi que de leur part du marché mondial. Ils ont aussi demandé que les travaux de la Session extraordinaire soient concentrés sur les propositions relatives au TSD, conformément au paragraphe 44 de la Déclaration de Doha, et, dans ce contexte, sur la nécessité de parvenir à une conception commune du mandat.

1.11. Certains Membres ont dit qu'ils étaient prêts à suivre toute méthode, y compris si un débat plus large sur le commerce et le développement était tenu à l'occasion d'ateliers et de symposiums en dehors de la Session extraordinaire.

1.12. Certains ont rejeté l'approche au cas par cas comme méthode de travail possible et se sont fortement opposés à toute discussion sur la différenciation dans le contexte de la Session extraordinaire.

1.13. Certains ont aussi dit que, avant la onzième Conférence ministérielle, les proposants avaient motivé chaque proposition à l'aide d'exemples concrets et des données requises. Ils se demandaient en quoi cela différait de l'approche reposant sur des études de cas, un examen au cas par cas, ou un examen par thème.

1.14. Tout en reconnaissant la place centrale du développement à l'OMC, d'autres Membres ont dit que le développement ne signifiait pas que deux tiers des Membres devraient être exclus des disciplines fondamentales des règles convenues au niveau multilatéral. Ils estimaient que les propositions du G-90 ne conduiraient pas à un résultat positif pour un développement tiré par les échanges commerciaux.

1.15. Pour ces Membres, les propositions successives en matière de TSD présentées au cours des 16 dernières années n'avaient pas permis d'aboutir à un consensus. Il n'y avait plus rien à attendre des discussions à ce sujet. Il n'était guère utile que les Membres continuent à travailler comme par le passé.

1.16. Certains Membres ont préconisé l'examen de nouvelles approches pour trouver des solutions concrètes aux problèmes sous-jacents.

1.17. Certains avaient le sentiment qu'un débat plus large sur le commerce et le développement était justifié à ce stade et, de façon générale, convenaient qu'il pourrait avoir lieu en dehors du cadre de la Session extraordinaire.

1.18. Globalement, les intervenants étaient d'avis que le développement et le TSD étaient des éléments essentiels des règles de l'OMC. Mais la discussion a mis en évidence qu'il existait toujours des perspectives diverses concernant la relation entre les règles commerciales et le développement, la raison d'être du TSD, l'utilité d'un débat plus large sur le commerce et le développement, et les idées mentionnées telles que les approches reposant sur des études de cas, au cas par cas, ou par thème. En outre, une dichotomie subsistait entre, d'un côté, les Membres qui souhaitaient reprendre les travaux de la Session extraordinaire sur la base des propositions du G-90 et, de l'autre, ceux qui demeuraient opposés à cette démarche.

1.19. J'ai l'intention de commencer bientôt une autre série de consultations à géométrie variable, axées sur certains aspects que j'ai soulignés dans mon rapport et dont je pense qu'ils méritent qu'on s'y attarde. Entre-temps, je reste à la disposition des Membres qui souhaiteraient faire part de toute idée susceptible de nous aider à avancer dans nos travaux.

1.20. Ainsi s'achève mon rapport.
